



## Travaux suite à la présence de nuisibles

-----  
Par Opaline

Bonjour,

Je cherche autant de conseils que possible... Mon compagnon et moi avons des souris dans notre appartement depuis août 2022 alors que nous n'avons aucun souci d'hygiène ou de désordre. Nous avons repéré leur trou d'entrée derrière l'évier de la cuisine et comme il est totalement inaccessible, un artisan envoyé par l'agence immobilière (elle même employée par notre propriétaire pour faire écran entre nous) nous a confirmé qu'il fallait arracher le meuble de la cuisine et en reposer un nouveau afin de pouvoir boucher le trou. Le propriétaire s'est engagé en décembre à demander des devis pour effectivement faire ces travaux mais cela traine trop! Je ne cesse de recontacter l'agence mais rien n'avance, on me dit qu'on peine à contacter le propriétaire ou qu'il met du temps à répondre...Les souris continuent de vivre leur vie dans notre appartement depuis tout ce temps nous n'en pouvons plus...!! Quels seraient nos recours?

Mille merci aux personnes qui auront des pistes pour nous conseiller...

Opaline

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Lisez ce lien pour connaître vos recours.

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31699>][url]

En attendant vous devez faire appel à une entreprise de dératisation (à vos frais). Elle placera des "boîtes" pour les détruire.